

BEST

VOLUNTARY SCHEME
FOR **B**IODIVERSITY AND
ECOSYSTEM SERVICES
IN **T**ERRITORIES OF
EUROPEAN OVERSEAS



Appel à propositions **BEST 2.0+**

Session d'information



© Ben Dilley

www.best2plus.org



Funded by the European Union.
The content of the report is the
sole responsibility of IUCN and do
not necessarily reflect the views of
the European Union.

BEST
2.0+



Agenda

1. Introduction
2. Information sur les subventions 2.0+
3. Critères d'éligibilité
4. Calendrier
5. Comment postuler
6. Evaluation
7. Conclusion



1 / Introduction

Point focal régional

- ❖ Le premier point de contact de la région pour fournir des informations sur le programme BEST 2.0+ et son appel à propositions

BEST 2.0+

- ❖ BEST 2.0+ est la continuation de l'initiative BEST et de BEST 2.0

L'objectif principal de BEST 2.0+ est de promouvoir la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des ressources naturelles et des services écosystémiques, y compris pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, dans les PTOM.

L'objectif spécifique est de renforcer les autorités locales et organisations de la société civile engagées dans le développement local, la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des services écosystémiques dans les PTOM au travers de la mise en œuvre de subventions et d'activités de renforcement des capacités.

- ❖ Un appel en deux étapes :

1. Procédure ouverte pour notes de concept

2. Propositions complètes sur invitation uniquement



Information sur les subventions BEST 2.0+

BEST
VOLUNTARY SCHEME
FOR BIODIVERSITY AND
ECOSYSTEM SERVICES
IN TERRITORIES OF
EUROPEAN OVERSEAS





2 / Information sur les subventions 2.0+

Allocation financière et montant par subvention

- ❖ Le montant total indicatif disponible de l'appel est 1,300,000€
- ❖ Un maximum de 60,000 € par subvention
- ❖ Le budget proposé doit refléter les résultats, activités et coûts escomptés. Il n'est pas nécessaire de demander le montant maximal
- ❖ **!** Le cofinancement n'est pas autorisé

Durée de la subvention

- ❖ Un maximum de 19 mois
- ❖ La durée doit être cohérente avec les activités et calendrier proposés
- ❖ **!** Aucune extension ne sera accordée





Critères d'éligibilité

BEST
VOLUNTARY SCHEME
FOR BIODIVERSITY AND
ECOSYSTEM SERVICES
IN TERRITORIES OF
EUROPEAN OVERSEAS





3 / Critères d'éligibilité

Eligibilité des demandeurs

- ❖ Les demandeurs doivent : être une entité juridique privée ou publique ; être **enregistrés** dans l'un des PTOM de l'UE ou du Royaume-Uni* ; être **directement responsables** de la subvention ; avoir un compte bancaire au nom de l'organisation
- ❖ Les bénéficiaires cibles sont principalement : **les ONG et organisations locales à but non-lucratif ; les microentreprises ; les collectivités territoriales locales**
- ❖ Les consultants, entreprises individuels et cabinets de conseil ne sont **pas** éligibles directement mais peuvent faire l'objet de sous-traitance
- ❖ **Des conditions particulières s'appliquent aux territoires inhabités et aux PTOM à faible population (diapo suivante)**
- ❖ Le demandeur chef de file peut agir **individuellement ou avec un/des codemandeur(s)**
- ❖ Une organisation peut soumettre un maximum de deux propositions et recevoir **une seule subvention en tant que demandeur chef de file**
- ❖ **!** Un organisme de recherche peut uniquement demander un financement en tant que codemandeur, à condition que la recherche entreprise soutienne des activités tangibles

Critères d'éligibilité



Conditions spéciales pour les territoires inhabités

Un accès exceptionnel est autorisé pour :

- ❖ Les agences, services et organismes des gouvernements territoriaux
- ❖ Les organisations basées dans la région (hormis les organisations régionales)
- ❖ Les organisations basées dans un État membre de l'UE ou au R-U
- **!** Dans les deux derniers cas, le demandeur doit démontrer que le projet est **soutenu par les autorités** compétentes du PTOM

Conditions spéciales pour les PTOM à faible population

Un accès exceptionnel est autorisé pour les gouvernements et services territoriaux des PTOM lorsque :

- ❖ Il y a une faible population, i.e. **< 60,000 habitants** et une densité **< 100 habitants/km²**

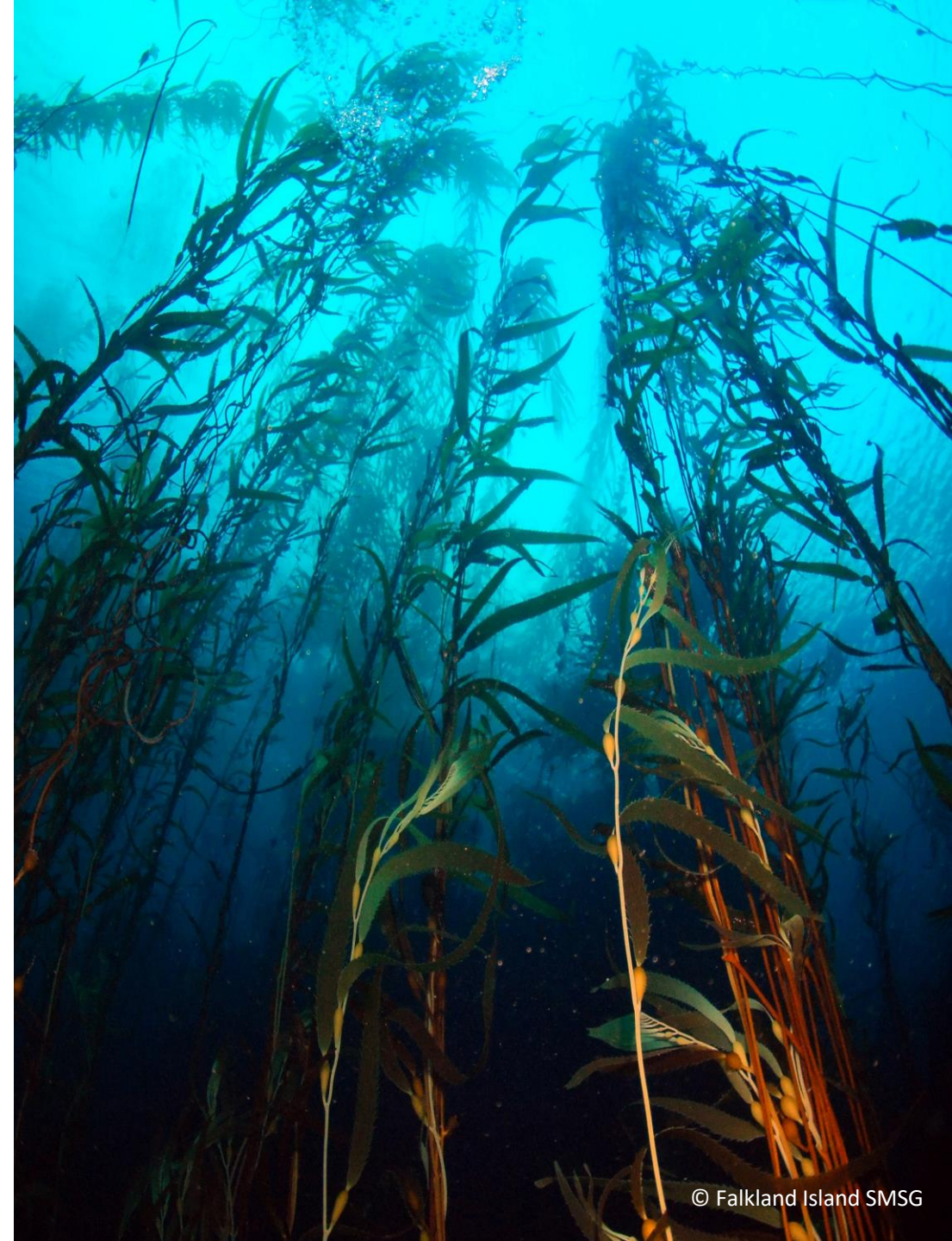
Et

- ❖ Le projet met fortement l'accent sur le territoire (collaboration avec les acteurs locaux, renforcement des capacités)

Critères d'éligibilité

Les activités éligibles doivent :

- ❖ Etre situées dans un ou plusieurs des **PTOM**
- ❖ Etre **conformes aux aspects de protection environnementale et sociale** de l'UICN
- ❖ Avoir des **impacts tangibles** sur la conservation, le développement durable / l'utilisation durable des ressources naturelles et des services écosystémiques
- ❖ Encourager les **partenariats** avec les acteurs locaux
- ❖ Garantir un libre **accès aux données** générées par le projet
- ❖ Ne **pas** faire de la recherche fondamentale





- Amélioration du statut des espèces menacées des PTOM et de leurs habitats ;
- Cartographie de la végétation/de l'habitat pour soutenir des activités tangibles sur le terrain de protection et/ou de restauration d'habitats ;
- Renforcer la gestion des aires protégées (AP) et/ou l'efficacité de la gouvernance (formation, nouveau/mise à jour de plans de gestion des AP, activités participatives) ;
- Soutien aux initiatives des parties prenantes locales (les communautés et autorités locales par exemple) pour aider à protéger/gérer la biodiversité, les écosystèmes (la gestion des écosystèmes ou la surveillance participative par exemple) ;
- Analyses afin de mieux comprendre/quantifier les menaces sur la biodiversité pour soutenir de nouvelles activités tangibles sur le terrain ;
- Études socio-économiques pour soutenir le développement de nouvelles valorisations économiques durables de la biodiversité, des écosystèmes et des services écosystémiques (l'écotourisme par exemple) ;
- Atténuation de menaces spécifiques telles que les impacts du changement climatique ou les espèces exotiques envahissantes ;
- Promotion et déploiement de solutions traditionnelles en termes de gestion durable et de conservation de la biodiversité ;
- Solutions d'économie circulaire locale et participative contribuant à l'objectif de BEST 2.0+ ;
- Activités agro-écologiques (y compris d'agroforesterie), bonnes pratiques agricoles et halieutiques durables favorisant la conservation des espèces et des habitats ;
- Soutien à la sensibilisation du public, aux campagnes d'éducation, aux activités socio-culturelles, à la formation et au renforcement des capacités ;
- Appui à la participation accrue des parties prenantes locales à la biodiversité et au développement durable (surveillance participative ou éco-sentinelles par exemple).



Calendrier

BEST
VOLUNTARY SCHEME
FOR BIODIVERSITY AND
ECOSYSTEM SERVICES
IN TERRITORIES OF
EUROPEAN OVERSEAS



4 / Calendrier



- ❖ La date limite pour soumettre une note de concept est le **22 October 2020 (à 23h59, heure de Bruxelles)**
- ❖ La date limite pour la proposition complète sera indiquée dans la lettre notifiant la présélection

	Date
Date limite pour demander des clarifications	08/10/2020
Date limite pour soumettre une note de concept	22/10/2020
Notification d'une présélection pour soumettre une proposition complète	Entre 01/12/2020 et 22/12/2020
Date limite pour soumettre une proposition complète	Mars 2021 <i>Fonction de la date de notification</i>



Comment postuler

BEST
VOLUNTARY SCHEME
FOR BIODIVERSITY AND
ECOSYSTEM SERVICES
IN TERRITORIES OF
EUROPEAN OVERSEAS



5 / Comment postuler

Procédures

Uniquement via le portail BEST 2.0+ : <https://www.best2plus.org/fr/>

➤ Les demandeurs doivent :

- 1) Créer un compte
- 2) Remplir les parties requises en ligne
- 3) Télécharger les documents complets, sans oublier de sauvegarder chaque étape **!** Les candidatures soumises ne peuvent être modifiées

Assurez-vous que toutes les informations et tous les documents requis ont été remplis et téléchargés avec succès

Documents

- Un brouillon peut être sauvegardé
- Les formulaires peuvent d'abord être remplis hors ligne

- ❖ **Note de concept** - Formulaire (*diapo suivante*)
- ❖ **Questionnaire d'audit préalable et de capacité financière**
- ❖ **Déclaration du demandeur**
- ❖ **Mandat du codemandeur**
- Tous les formulaires sont disponible [en ligne](#)
- ❖ CVs et autres documents justificatifs

A remplir par le demandeur chef de file et tous le(s) codemandeur(s)

Comment postuler

S'inscrire



Enter your details below.

WORK E-MAIL:

ORGANISATION

REGION

PASSWORD:

CONFIRM

- I agree to BEST 2.0+ Call [Terms of Service](#) and [Privacy Policy](#).
- I allow IUCN and third parties to control my personal data, for the purposes described in the IUCN [Privacy Policy](#).

REGISTER

Comment postuler

Note de concept – Etape 1 & 2

- ❖ ‘Présentation’ (aperçu du projet) & ‘Organisation’ sont à remplir en ligne

N’hésitez pas à étudier les lignes directrices (Annexe 1, pp. 15-17)



Reference: 2020-

1. Titre du projet

2. Région ?

3. Etendue géographique ?



Comment postuler

Note de concept – Etape 1

1. Aperçu du projet			
Numéro de référence de la proposition : <i>Disponible sur le portail BEST 2.0+</i>			
Titre du projet :			
Région : <i>Région dans laquelle le projet sera mis en œuvre</i>			
Localisation du projet : <i>Site où le projet sera mise en œuvre</i>			
Date de début : <i>Au plus tôt le jour de la signature du contrat</i>	<i>JJ/MM/202A</i>	Date de fin :	<i>JJ/MM/202A</i>
Durée (en mois) : <i>Durée maximale de 19 mois</i> <i>Attention aucune prolongation ne sera accordée</i>			
Principal objectif BEST 2.0+ auquel le projet va contribuer <i>Sélectionnez un seul objectif principal</i>			
<input type="checkbox"/>	1. La conservation de la biodiversité et des services écosystémiques		
<input type="checkbox"/>	2. L'utilisation durable de la biodiversité, des ressources naturelles et des services écosystémiques		
<input type="checkbox"/>	3. L'adaptation, atténuation des effets du changement climatique, basées sur les écosystèmes		
Objectif(s) secondaire(s) BEST 2.0+ auquel le projet va également contribuer <i>Vous pouvez sélectionner un voire les deux autres objectifs non ciblés dans l'étape précédente</i>			
<input type="checkbox"/>	1. La conservation de la biodiversité et des services écosystémiques		
<input type="checkbox"/>	2. L'utilisation durable de la biodiversité, des ressources naturelles et des services écosystémiques		
<input type="checkbox"/>	3. L'adaptation, atténuation des effets du changement climatique, basées sur les écosystèmes		
Montant de la subvention BEST 2.0+ sollicité :	€		
Résumé de votre projet : <i>Pas plus de 150 mots</i>			

BEST

VOLUNTARY SCHEME
FOR BIODIVERSITY AND
ECOSYSTEM SERVICES
IN TERRITORIES OF
EUROPEAN OVERSEAS



Comment postuler

Note de concept – Etape 2

2. Organisation

Nom légal de votre organisation :

Nom usuel de votre organisation/acronyme :

(le cas échéant)

Site internet : *(le cas échéant)*

Adresse postale :

Coordonnées du chef de projet

Point de contact pour le Secrétariat BEST 2.0+

Nom et prénom :

Email :

Fonction :

Téléphone :

Un CV du chef de projet doit être soumis avec la note de concept

Type d'organisation

Sélectionnez le type d'organisation correspondant à votre situation

- ONG, organisation de la société civile, ou organisation à but non-lucratif
- Petite organisation socio-professionnelle, PME, ou petite organisation à but lucratif
- Organisme de recherche
- Collectivité territoriale locale d'un PTOM
- Département, agence ou service d'une collectivité territoriale
- Organisation basée dans la même région qu'un PTOM inhabité
- Organisation basée dans un Etat membre de l'UE

IBAN :

Présentation de votre organisation et son rôle dans le projet

Maximum 250 mots

BEST

VOLUNTARY SCHEME
FOR BIODIVERSITY AND
ECOSYSTEM SERVICES
IN TERRITORIES OF
EUROPEAN OVERSEAS



Comment postuler

Note de concept – Etape 3

Comme tous les formulaires, la note de concept peut être téléchargée sur le [portail BEST 2.0+](#)

L'étape 3 est composée de :

- ❖ 8 questions sur le projet ; son contexte ; objectif ; pertinence ; activités ; calendrier ; risques et ressources ; partenariat et parties prenantes ; soutenabilité et valeur ajoutée ; estimation du budget
- ❖ 5 questions préliminaires du Système de gestion environnementale et sociale (SGES)
- ❖ Une fois rempli, le formulaire doit être téléchargé sur le portail

[Télécharger la Note de Concept \(pdf\)](#)

Signé par le représentant légal. Les signatures électroniques sont acceptées (format PDF uniquement)

[TÉLÉCHARGER LA NOTE DE CONCEPT À COMPLÉTER](#) 

Comment postuler

Documents justificatifs – Etape 4
! A ne pas oublier



<p>Mandat du demandeur principal</p> <p>Les signatures électroniques ou les scans sont acceptés (format PDF uniquement)</p>	TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT
<p>Vérification et capacité financière du demandeur principal</p> <p>Format PDF uniquement. N'oubliez pas d'ajouter la documentation requise tels que le statut, rapport d'audit, etc. ci-dessous en cliquant sur +Ajouter un document. La liste de vérification complète est disponible à la fin du questionnaire de Vérification et capacité financière.</p>	TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT
<p>Insérer ici</p> <hr/> <p style="text-align: right;">⋮</p>	
+ AJOUTER UN DOCUMENT	
<p>Mandat du co-demandeur, si applicable</p> <p>Les signatures électroniques ou les scans sont acceptés (format PDF uniquement)</p>	TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT
<p>Vérification et capacité financière du co-demandeur, si applicable</p> <p>Format PDF uniquement. N'oubliez pas d'ajouter la documentation requise tels que le statut, rapport d'audit, etc. ci-dessous en cliquant sur +Ajouter un document. La liste de vérification complète est disponible à la fin du questionnaire de Vérification et capacité financière.</p>	TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT
+ AJOUTER UN DOCUMENT	
<p>CV du chef de projet (PDF uniquement)</p>	



Soumettre votre proposition



Evaluation

BEST
VOLUNTARY SCHEME
FOR BIODIVERSITY AND
ECOSYSTEM SERVICES
IN TERRITORIES OF
EUROPEAN OVERSEAS

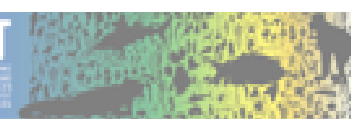


6 / Evaluation


- ❖ Les propositions seront examinées par le Comité régional d'évaluation
- ❖ **!** Seules les notes de concept avec un score d'**au moins 30** seront présélectionnées
- ❖ Les demandeurs seront informés par écrit des résultats de l'évaluation

Critères	Score maximum	Note attribuée
1. Pertinence du projet (30 points max.)		
Le projet démontre-t-il qu'il répond concrètement aux objectifs de BEST 2.0+ ?	5	
Quelle est la pertinence de la proposition par rapport aux profils écosystémiques régionaux ¹ , et autres stratégies locales et nationales ?	5	
Les activités prévues sont-elles suffisamment pertinentes et tangibles pour atteindre l'objectif principal ? Présentent-ils des impacts positifs au cours du projet ?	10	
Existe-t-il une approche claire pour assurer la durabilité et applicabilité du projet ?	5	
Est-ce que la proposition contient des éléments particuliers de valeur ajoutée ? Dans quelle mesure la proposition intègre-t-elle des éléments tels que la promotion de l'égalité femmes/hommes et l'égalité des chances, la participation des jeunes, des personnes en situation de handicap, et les droits des minorités ?	5	
2. Conception (20 points max.)		
Quel est le niveau de cohérence (de la conception) du projet dans son ensemble ? La proposition indique-t-elle les résultats attendus du projet ? Le raisonnement pour atteindre les résultats attendus est-il bien expliqué par la logique d'intervention ?	10	
Les effectifs et le calendrier envisagés sont-ils réalistes ? Les activités sont-elles réalisables et cohérentes vis-à-vis des résultats attendus (calendrier compris) ? Les résultats sont-ils réalistes ? La conception tient-elle compte de facteurs externes (risques et hypothèses) ?	5	
Est-ce que le projet identifie clairement les parties prenantes concernées et leurs capacités ? Dans quelle mesure les personnes impliquées sont-elles clairement définies et stratégiquement choisies ?	5	
TOTAL	50	





7 / Conclusion

- ❖ **!** Lire attentivement les Lignes directrices 
- ❖ Consulter les Questions fréquemment posées (FAQs)
- ❖ Des clarifications peuvent être demandés par e-mail au point focal régional au plus tard 10 jours avant la date limite de soumission

N'HESITEZ PAS A CONTACTER VOTRE
POINT FOCAL REGIONAL

Avec le Secrétariat BEST en copie BEST2.0secretariat@iucn.org

Des questions ?

BEST 2.0+

Promouvoir la conservation et
l'utilisation durable de la biodiversité et
des services écosystémiques dans les
Pays et Territoires d'Outre-mer

Appel à propositions 2020

Lignes directrices à l'intention des demandeurs

Date limite de soumission:

22 Octobre 2020 à 23:59 (jour et heure de Bruxelles)

(Pour connaître en heure locale, cliquez [ici](#))

Il est fortement recommandé aux demandeurs de lire le présent document d'orientation dans sa totalité avant de compléter et de soumettre une proposition au programme BEST 2.0.



BEST

VOLUNTARY SCHEME
FOR BIODIVERSITY AND
ECOSYSTEM SERVICES
IN TERRITORIES OF
EUROPEAN OVERSEAS



Bonne chance !!



www.best2plus.org



Funded by the European Union.
The content of the report is the
sole responsibility of IUCN and do
not necessarily reflect the views of
the European Union.

© Ledoux

BEST
2.0+

